

717106

AU PARC DE LA COLOMBIÈRE

Les rosalies sont de retour

Les rosalies, ce sont des quadricycles à pédales qui permettent de faire une promenade en famille ou entre amis, alliant ainsi l'utile à l'agréable. On les trouve généralement dans les stations balnéaires.

Après avoir essayé ces engins originaux lors de séjours sur la côte méditerranéenne, Guy Bergerot a un

jour décidé d'en faire une activité à Dijon. Pourquoi Dijon ? Car c'est une ville bien équipée en espaces verts et en parcs, souvent visités par les promeneurs.

« A l'origine, ma famille et moi avions pensé faire un parc de Rosalies au lac Kir. Nous avons finalement atterri au parc de la Colombière car il y a une piste cy-

clable, des espaces verts et tout le parcours se fait à l'ombre », explique Guy Bergerot, actionnaire majoritaire non rémunéré de la SARL « Les Rosalies ».

Cela fait maintenant 16 ans que les Rosalies circulent sur la piste cyclable du parc de la Colombière. Le point de départ est fixé au bout de l'allée centrale, à

proximité du parc animalier. L'objectif de cette activité est d'attirer les familles afin qu'elles passent un moment agréable, à l'ombre des arbres.

Au total, douze rosalies sont disponibles : 9 petites avec une banquette et 3 plus grandes à deux banquettes. Sur ces deux types de quadricycles, un panier se trouve à l'avant pour que les plus petits puissent aussi profiter de la balade.

Pendant l'été, le parc de rosalies est ouvert tous les jours de 10 à 19 heures, sauf en cas de mauvais temps. De 10 à 14 heures, un tour est offert pour un tour acheté.

Pauline DOUSSOT

Le parc des Rosalies ouvre dès les vacances de février. Il fonctionne les mercredis après-midi, samedis après-midi et dimanches après-midi, ainsi que les jours fériés et pendant les vacances scolaires. L'été, il est ouvert tous les jours, de 10 à 19 heures, sans interruption. Les rosalies peuvent aussi être louées pour les mariages et kermesses. Tarifs : de 5 à 7 euros.



Ghislain, bachelier depuis peu, travaille à la location